



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE DU
SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE
COHERENCE TERRITORIALE
DU BASSIN ANNECIEN**

Séance du 24 juin 2026

Délibération 2026-06-04

Décision modificative de crédits N°1

Le vingt-quatre juin deux mille vingt-six, le Comité du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien, dûment convoqué le dix-huit juin deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil de la mairie déléguée de Seynod, sous la Présidence de M. Antoine de MENTHON, Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU « GRAND ANNECY »

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Christian ANSELME, Éric BARITHEL, Franck BOGEY, Antoine de MENTHON, Marcel GIANNOTTY, Jean-François GIMBERT, Bruno LYONNAZ, Alexandre MULATIER-GACHET, Danielle ROCHET, Hugo ROUX, André SAINT-MARCEL, Laure TOWNLEY-BAZAILLE, Christian VIVIAND

Délégué(e)s suppléants présent(e)s siégeant en remplacement d'un titulaire excusé : Johana RUBIN-DELANCHY

Délégué(e)s suppléants présent(e)s mais ne pouvant pas voter : Pascal MANZON

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Jérôme CHAMOSSET, Stéphane DUPONT-BOIS, Gaëlle POIRIER, Stéphane RIALLAND

Délégué(e)s suppléants présent(e)s mais ne pouvant pas voter : Richard GOLAZ.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Azzdine BOUIREK, Emmanuel CHAPUIS, Laurence GODENIR

Délégué(e)s suppléants présent(e)s siégeant en remplacement d'un titulaire excusé : Michèle DOMENGE-CHENAL

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Délégués titulaires présents : Nathalie HENRY

COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Délégués titulaires présents : Caroline DUHAMEL, Roland LOMBARD, David MARIN-PACHE, Isabelle VENDRASCO

Délégué(e)s suppléants présent(e)s siégeant en remplacement d'un titulaire excusé : Jean-Pierre FAVRE

Procuration : Yohann TRANCHANT donne procuration à Isabelle VENDRASCO

Hugo ROUX est nommé secrétaire de séance.

Délibération 2026-06-04

Décision modificative de crédits N°1

Le Président expose à l'assemblée il convient de procéder à une décision modificative qui ne remet pas en cause l'équilibre général du budget. La modification proposée découle principalement du changement d'affectation des résultats 2025.

Le Comité Syndical est invité à se prononcer sur la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

– Section de fonctionnement

- Virement de crédits :
 - Compte 023 : Virement section investissement : - 3 466,09 €
 - Compte 002 : Résultats de fonctionnement reporté : - 44 466,09 €
 - Compte 74611 : DGD des communes et EPCI : + 41 000€

– Section d'Investissement

- Virement de crédits :
 - Compte 1021 : Dotations, Fonds divers et Réserves : - 46 391,81 €
 - Compte 001 : Solde d'exécution de section : - 22 925,72 €
 - Compte 021 : Virement section investissement : - 3 466,09 €
 - Compte 2181 : Install. Générales, agencements : + 20 000 €

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de membres présents : 28

Nombre de suffrages exprimés : 29

Pour : 29

Abstention : 00

La décision modificative de crédit N°1 est *approuvée à l'unanimité de membres présents et représentés*

Ainsi fait et délibéré à Annecy, le 24 juin 2026.

Le Secrétaire de Séance,

Hugo ROUX



Le Président,



Antoine de MENTHON

de la réception en Préfecture le.....

et de la publication du

Le Président,